



CONSEIL MUNICIPAL
CE 7 février 2012

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 7 février 2012 à 19h00.

| | | | |
|------------|------|-----------------|-------------------|
| Présents : | M. | Gilbert Rivard | Maire |
| | Mme. | Guandalina Côté | Conseillère no. 1 |
| | Mme. | Monique Baril | Conseillère no. 2 |
| | Mme. | Danielle Matte | Conseillère no.5 |

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.010-2012

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de madame la conseillère Monique Baril appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi, le 7 février 2012 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 10 janvier 2012
4. Dépôt de document
5. Correspondance
 - 5.1. Fondation des maladies du rein
 - 5.2. Téléthon de la ressource
 - 5.3. RÉPAT – Résolution de soutien
 - 5.4. Fondation des maladies du cœur - Déclaration

6. Adoption des comptes
7. Rapport des membres du Conseil
8. Affaires courantes :
 - 8.1. Vente pour taxes – Poursuite des démarches
 - 8.2. Hôtel de ville – Mandat
 - 8.3. Conduite d'eau au lac – Mandat
 - 8.4. Travaux voirie 2012 – Priorités
 - 8.5. MRC et CAUAT – Résolution pour les SSI
 - 8.6. Emploi Canada Été – Demande
 - 8.7. Règlement 07-2011 – Modifications aux tarifs
 - 8.8. Vente des lots 2-99 et 2-100
 - 8.9. Élection partielle - Date
9. Parole au public
10. Divers
 - 11.1
 - 11.2.
11. Levée de la réunion

Rés. 011-2012

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 10 JANVIER 2012.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance 10 janvier 2012.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document.

CORRESPONDANCE

Rés. 012-2012

Fondation Canadienne du rein – Section Abitibi-Témiscamingue

ATTENDU QUE La Fondation canadienne du rein – section Abitibi-Témiscamingue est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux résidents de l'Abitibi et qui doit procéder à des levées de fonds afin de financer ses activités;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'accorder un droit de passage à l'organisme afin qu'ils puissent faire des activités de porte à porte pour donner de l'information à la population et la solliciter dans le cadre de leurs activités et de faire un don de 50\$ à la Fondation canadienne du rein.

Rés. 013-2012

Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées d'Abitibi-Témiscamingue

ATTENDU QUE Le Téléthon de la Ressources pour personnes handicapées est un organisme à bût non lucratif qui vient en aide aux résidents de l'Abitibi et qui doit procéder à des levées de fonds afin de financer ses activités;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu de faire un don de 50\$ au Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec.

Rés. 014-2012

REPAT – Résolution de soutien

ATTENDU QUE 261 000 ménages locataires du Québec ont de besoins impérieux de logements et que 2 465 ménages locataires de l'Abitibi-Témiscamingue doivent consacrer plus de la moitié de leurs revenus pour se loger, au détriment de leurs autres besoins essentiels;

ATTENDU QUE le taux d'inoccupation des logements d'Abitibi-Témiscamingue est actuellement de 0,2% et n'a cessé de diminuer depuis 2011;

ATTENDU QU'AU 31 décembre 2010, 488 ménages sont inscrit sur la liste d'attente des Offices municipaux d'habitation de la région pour l'obtention d'un HLM;

ATTENDU QUE le manque de logements abordables compromet la concrétisation du droit au logement des ménages les plus pauvres et peut avoir des effets néfastes sur le développement des villes;

ATTENDU QUE la nature des problèmes de logement demande des interventions soutenues pour obtenir des résultats structurants et durables;

Proposé par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu de demander au gouvernement du Canada : 1 - de réinvestir sur une base permanente dans le développement de nouveaux logements sociaux de manière plus importante qu'il ne l'a fait au cours des dernières années, 2 – d'augmenter immédiatement les budgets nécessaires à la rénovation, à l'amélioration et à la modernisation de tous les logements sociaux (publics, coopératifs et sans but lucratifs), 3 – de maintenir ses subventions aux logements sociaux, même une fois terminées les ententes de financement à long terme qui ont été signés au moment de leur réalisation et de demander au gouvernement du Québec l'engagement de poursuivre à long terme le développement de nouveaux logements sociaux, de manière plus importante qu'il ne l'a fait au cours des dernières années, et de bonifier le programme Accès Logis pour qu'il soit utilisable dans toutes les régions du Québec.

Rés. 015-2012

Proclamation de Février, mois du coeur

ATTENDU QUE la Fondation des maladies du cœur du Québec demande aux municipalités et villes du Québec de s'associer à sa campagne de prévention en proclamant « Février 2012 est le mois du cœur »;

Proposé par madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu de s'associer à la Fondation des maladies du cœur du Québec et de proclamer « Février 2012 est le mois du cœur à la Ville de Duparquet ».

SUIVI

Aucun suivi

Rés.016-2012

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Monique Baril, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

Comptes à payer de décembre 2011

| Fournisseur | Description | Code budgétaire | MONTANT |
|------------------------------|----------------------------------|------------------|--------------------|
| Chez Annick | Divers produits | 02-320-00-526-01 | 21,43 \$ |
| Raymond Bérubé | Déneigement | 02-330-00-443-00 | 1 210,45 \$ |
| Raymond Bérubé | Déneigement | 02-330-00-443-00 | 556,81 \$ |
| Raymond Bérubé | Déneigement et sable | Multiples | 1 334,63 \$ |
| Com. Interm. Gestion déchets | Cueillette | Multiples | 2 979,33 \$ |
| Distribution Praxair | Location de bouteilles | 02-413-00-521-00 | 582,16 \$ |
| Produit pétrolier Harricana | Diésel | 02-320-00-631-00 | 1 844,21 \$ |
| Quincaillerie Palmarolle | Article pour comité embellissem. | 02-610-00-970-02 | 25,19 \$ |
| | | | |
| TOTAL | | | 8 554,21 \$ |

Comptes à payer en janvier 2012

| Fournisseur | Description | Code budgétaire | MONTANT |
|-------------|--------------------------|------------------|-------------|
| Abinord | Divers articles | 02-320-00-526-01 | 20,93 \$ |
| ADMQ | Abonnement et assurances | 02-130-00-494-00 | 646,91 \$ |
| Alain Gagné | Déneigement | 02-330-00-443-00 | 2 870,08 \$ |
| Alain Gagné | Travaux nouvelle rue | 23-042-01-710 | 1 937,33 \$ |

| | | | |
|--------------------------------|------------------------------|------------------|---------------------|
| Andrée Cloutier | Support comptable | 02-130-00-419-00 | 100,00 \$ |
| Buro Concept | Piles | 02-220-00-640-00 | 41,37 \$ |
| Buro Concept | Papier | 02-130-00-670-00 | 45,99 \$ |
| Chez Annick | Divers articles | 02-320-00-526-01 | 10,08 \$ |
| CSST | Cotisation | 02-130-00-252-00 | 95,14 \$ |
| CIB | Soutien technique annuel | 02-130-00-414-00 | 2 351,24 \$ |
| Fond de l'information | Avis de mutation | 02-150-00-417-00 | 21,00 \$ |
| Garage Martin Macameau | Essence | 02-320-00-631-00 | 118,00 \$ |
| Groupe CCL | Compte de taxe et enveloppes | 02-130-00-670-00 | 304,89 \$ |
| Groupe Stavibel | Nouvelle rue | 23-052-11-721 | 4 659,08 \$ |
| Groupe Stavibel | Hôtel de ville | 23-023-01-710 | 2 231,56 \$ |
| Jacques Taillefer | Déplacements | 02-130-00-310-00 | 128,32 \$ |
| JGRL | Ampoule pour loader | 02-330-00-525-03 | 38,43 \$ |
| Jessica Roy | Divers articles | 02-701-20-670-00 | 233,52 \$ |
| Jonathan Letarte | Formation - remboursement | 02-220-00-454-00 | 450,00 \$ |
| Julien Mercier | Services professionnels | Multiples | 408,00 \$ |
| Marcel Baril | Divers articles | 23-042-01-710 | 2 002,79 \$ |
| Marcel Baril | Divers articles | 23-042-01-710 | 694,98 \$ |
| Martin et Lévesque | Chandail pour pompier | 02-220-00-650-00 | 1 328,22 \$ |
| MRCOA | Quote-part 1er. Versement | Multiples | 35 630,32 \$ |
| MRCOA | Quote-part 1er. Versement | Multiples | 9 275,31 \$ |
| Patrick Therrien | Formation - remboursement | 02-220-00-454-00 | 450,00 \$ |
| Produit pétroliers Harricana | Huile à chauffage - Garage | 02-320-00-632-00 | 1 280,12 \$ |
| Produit pétroliers Harricana | Huile à chauffage -Biblio | 02-702-30-632-00 | 682,49 \$ |
| Produit pétroliers Harricana | Huile à chauffage - CDL | 02-701-30-632-00 | 1 042,11 \$ |
| Produit pétroliers Harricana | Huile à chauffage - CDL | 02-701-30-632-00 | 869,88 \$ |
| Produit pétroliers Harricana | Diésel | 02-320-00-631-00 | 1 058,61 \$ |
| Réseau Biblio | Cotisation 2012 | 02-702-30-519-00 | 4 082,72 \$ |
| Quincaillerie Palmarolle | Divers articles | 02-320-00-516-00 | 330,38 \$ |
| Revenu Québec | CNT | 55-138-80 | 121,02 \$ |
| Revenu Québec | Correction DAS | Multiples | 5,76 \$ |
| Société mutuelle de prévention | Gestion de la prévention | 02-190-00-412-00 | 287,44 \$ |
| Sun Média | Avis public | 02-140-00-340-00 | 275,94 \$ |
| Sun Média | Avis public | 02-140-00-340-00 | 689,85 \$ |
| Ville de La Sarre | Frais annuel | Multiples | 299,78 \$ |
| | | | |
| TOTAL | | | 77 119,59 \$ |

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions des conseillers portent sur :

- Le Carnaval de Duparquet qui se tiendra les 24 et 25 février 2012

AFFAIRES

Rés. 017-2012

MRC – Procédure de non-paiement de taxes municipales – Poursuite des démarches

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a mandaté la MRC afin de procéder à la vente, pour non-paiement des taxes, des propriétés dont elle lui a transmis la liste;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire poursuivre les démarches deux cas précis;

Proposé par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu de mandater la MRC d'Abitibi-Ouest à poursuivre les démarches dans les dossiers 2472-18-4265-0-001-0001 et les suivants pour un total de sept (7) dossier au nom de 2843-1526 Québec inc. .

Rés. 018-2012

Hôtel de ville - Mandat Trame

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a accordé le mandat à la firme Trame en vue de la préparation des devis en vue de la réfection de l'enveloppe et du réaménagement des aires intérieures de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE soumissions suite à l'appel d'offre ont dépassées le budget de la Ville dans ce dossier;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet doit trouver une solution afin de relocaliser les locaux de l'Hôtel de ville;

Proposée par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu de demander à la firme Trame une soumission afin d'ériger un nouveau bâtiment municipal adjacent à la Bibliothèque de Duparquet et relié à ce dernier bâtiment et de mandater le Maire et le Directeur général afin de rencontrer les architectes dans ce dossier.

Rés. 019-2012

Conduite d'eau au lac - Mandat Stavibel

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a fait réaliser les études afin de raccorder le réseau menant au lac au réseau de réservoir de l'Hôtel de ville et d'amener une conduite principale à l'intersection du chemin du Camping et du chemin Massicotte;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'accepter l'offre de la firme Stavibel et de la mandater afin de procéder à la réalisation des travaux d'appel d'offre et à l'évaluation des coûts.

Rés. 020-2012

Voirie municipale – Priorisation des travaux

ATTENDU QUE la ville doit prioriser, annuellement, les projets qu'elle désire voir se réaliser dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) » du Ministère du Transport du Québec ;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu de prioriser les travaux d'asphaltages des entrées des chemin Aubé., Wettring, Baril et Mercier, de la rue Duparquet et la réfection des trottoirs de la rue Principale dans le cadre de la subvention du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) » du Ministère des Transport du Québec.

Rés. 021-2012

MRC et CAUAT – Résolution pour les SSI

ATTENDU QUE La MRC d'Abitibi-Ouest doit mettre en œuvre l'action # 65 du *Plan de mise en oeuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité*;

ATTENDU QUE le *Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscaminque (CAUAT)* a besoin des numéros civiques pour définir les nouveaux territoires des services de sécurité incendie;

ATTENDU QU'UNE carte des numéros civiques de la Ville de Duparquet a été remise au maire lors du Conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest du 18 janvier 2012.

Proposée par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu 1 – d'adopter la carte des numéros civiques, 2 – d'autoriser la MRC d'Abitibi-Ouest et le CAUAT à utiliser ces informations pour la délimitation des nouveaux territoires des services de sécurité incendie ainsi que le déploiement des ressources prévues au SCRSI.

Rés. 022-2012

Programme Emploi Canada Été

ATTENDU QUE le Gouvernement du Canada par le biais de son programme « Emploi Canada Été » permet aux étudiants et étudiantes de se trouver un emploi pour la période estivale;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a des besoins spécifiques de personnel pour la période estivale et qu'elle désire appuyer les démarches de persévérances scolaire d'un étudiant;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'appuyer la demande de contribution financière dans le cadre de du programme « Emploi Canada Été » et de désigner le Directeur général, Jacques Taillefer, comme personne autorisé à signer tout document relatifs à cette demande.

Règlement 07-2011 – Modifications aux tarifs

ATTENDU QUE lors du calcul des tarifs il y a eu une erreur pour la taxe sur le fonctionnement des eaux usées et que cette erreur est à l'avantage des propriétaires de la Ville de Duparquet

Proposée par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Guandalina Coté et unanimement résolu de modifier les tarifs pour les montants suivants :

| | |
|-------------|------------|
| 0.5 unité - | 91,42\$ |
| 1 unité - | 182,85\$ |
| 2 unités - | 365,71\$ |
| 3 unités - | 548,56\$ |
| 4 unités - | 731,42\$ |
| 5 unités - | 914,27\$ |
| 6 unités - | 1 097,13\$ |
| 8 unités - | 1 462,84\$ |
| 12 unités - | 2 194,26\$ |

Vente des lots 2-99 et 2-100

Aucune offre n'a été déposée dans les délais impartis.

Élection partielle

L'élection partielle du poste numéro 3 aura lieu dimanche le 6 mai 2012.

Avis de motion

Avis de motion est donné par madame la conseillère Danielle Matte pour un « Règlement sur l'utilisation de l'eau potable ».

PAROLE AU PUBLIC

Les interventions portent sur le SSI.

DIVERS

Aucun point pour adoption.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h47.